

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGÉ, PIRE

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

SOMMAIRE :

Collegiana nova	F. A. B.
Joliettensia	F. A. B.
M. de Mun	Chs. B.
Campagne à travers la syntaxe grecque. — Marches à travers les adverbess, les conjonctions.—Combat singulier, etc.	J. Siobdag
Joseph de Maistre, le Père Lacasse et moi	Maggié
Les mains tachées d'encre (chimie usuelle)	Ciseaux
Vesper	H. Lavallée
Tempestat	J. Cournoyer
Le comble de la politesse chez l'écolier	Yderf
Ave Maria	Frid-Olin
Avis	F. A. B.
Le soir, c'est l'ignorance de l'homme par rapport à la création. Le MATIN, c'est l'irradiation divine qui dissipe cette ignorance.— Réfutation	O. M. I.
La majuscule	Benj. Sulle
Refus (poésie)	M. R. A. M.
Daniel de Foë	Raoul de Tilly
Un dernier mot	S. T. B.
Origine du gouvernement constitutionnel	J. H. Charland
Sir N. F. Belleau	J. H. Charland
Remarques sur le 1er livre d'Euclide	Chs Baillaingé
Mariae mensis	Joannes
Requiescant in pace	La Rédaction
L'écolier. TIRE-BOUCHON	F. A. B.
Nouveau problème	Panet
Voyage de Gulliver à Lilliput, pays des hommes de 6 pouces	Feuilleton

Collegiana Nova.

A l'occasion de la St-Patrice, jolie séance au collège de Montréal. « The merchant of Venice » de Shakspeare et « L'avare » de Molière. Musique. Déclamation,

Le Révd P. Filiatre, directeur du collège d'Ottawa a donné à l'Institut St-Patrice une conférence sur « Le beau en littérature ».

Les élèves du Séminaire des Trois-Rivières répètent, en faveur de l'hôpital, le drame « Faux baron de Rochemaure »,

Au collège Ste-Marie, soirée scientifique. Dissertation sur l'eau et sur le carbone. Expériences. Musique. Excellent moyen pour donner au peuple le goût de la science.

Au collège de St-Joseph de Lévis, noces d'argent du Révd M. A. Pelletier, directeur.

Le collège d'Ottawa a maintenant son journal : *The Owl*. Rappelons-nous l'oiseau de minerve et ce qu'il symbolise. La livraison d'avril contient deux excellents articles, l'un *The labors of S. Thomas*, l'autre *Norman french influence on english literature*. Succès.

Nous serions heureux de voir chaque collège avoir sa revue. Où les Annales Térésienues ? Où L'Abeille ?

A Ste-Thérèse, par Mgr l'archevêque de Montréal : L. A. Jasmin et J. E. Monette (ordres moindres.) J. B. Boissonneau (sous-diaconat) J. Lavallée (diaconat).

Le Révd Chs Saulin est à l'œuvre et paraît assez bien s'acclimater. Le jour de la St-Patrice, le cercle molière joue le *Siège de Colchester*.

— *St-Viateur's College Journal*. Bourbonnais

Le lundi de Pâques, jolie séance au collège d'Ottawa. On joue *Les plaideurs de Molière* et *Regular Fix*. Les exercices harmonisés : *dumb-bells, bar-bells*, ont été très goûtés. L'assemblée s'est beaucoup intéressée aux *Tugs of War*.

Joliettensia

Le 4ème étage du collège est terminé, pour la maçonnerie.

On peut admirer aujourd'hui dans la chapelle les dernières œuvres de M. l'abbé Rioux : J.-C. au jardin des oliviers, la tempête apaisée, Jésus guérissant les malades. Toutes ces peintures ont de la valeur. M. Rioux est né artiste.

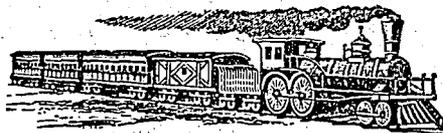
Le rédacteur de l'*Etudiant* a vendu près de 400 exemplaires de son « Dictionnaire des Verbes irréguliers ». Il en a encore à vendre. 25 cts l'exemplaire.

Le révd M. Prud'homme, curé d'Ottawa, nous annonce que les élèves qui, à la fin de l'année, auront mérité le titre de *bachelier* tireront au sort un ouvrage de valeur.

Le rédacteur de l'*Etudiant* imprime en ce moment une brochure sur la Baie d'Hudson. Détails très intéressants. On pourra se procurer cette brochure à Joliette moyennant 10 centins. Elle a pour auteur M. G. F. Baillairgé, sous-ministre des travaux publics à Ottawa.

Le Révd M. A. Lavigne laisse Joliette pour Three Rivers, Mass, U. S. Il sera de retour dans 4 ou 5 mois. Sa santé nous l'espérons se rétablira.

Le 14 avril, à la lecture spirituelle, le R. P. Beaudry fait l'éloge du R. P. Raynel, décédé.



INTERCOLONIAL RAILWAY

1887 — SUMMER ARRANGEMENT — 1888

On and after Monday, November 28th, 1887, the trains of this railway will run daily (Sunday excepted) as follows :

TRAINS WILL LEAVE LEVIS

For Halifax and St John.....	8.00
For Rivière du Loup and Ste- [Flavie.....	11.15
For Rivière du Loup.....	17.55

TRAINS WILL ARRIVE AT LEVIS

From Rivière du Loup	5.30
From Rivière du Loup. and Ste-Flavie.....	13.45
From Halifax and St John...	17.55

The sleeping car leaving Pointe Levis on Tuesday, Thursday and Saturday runs through to Halifax, and the one leaving on Monday, Wednesday and Friday to St John.

All trains are run by *Eastern Standard Time*

Tickets may be obtained and also informations about freight and passenger rates from

T. LAVERDIÈRE,
49 Dalhousie St, Quebec.

D. POTTINGER,

Chief Superintendent.

Railway offices.

Moncton, N. B., Nov. 22th 1887.

QUÉ VOTRE RÈGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.50)
 les abonnements datent du 1er janvier. On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Etudiant* à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

Chronique littéraire

POUR L'ETUDIANT



M. DE MUN

A le voir et à l'entendre, on devine au premier moment le soldat. Et c'est en effet un soldat que M. Albert de Mun, non pas seulement parce qu'il a longtemps porté l'uniforme et parce que dans son attitude, dans le ton de sa voix, dans sa main tantôt tendue comme pour montrer le chemin du combat, tantôt crispée comme sur la garde de l'épée, il a conservé, dans toute son énergie, l'allure militaire, mais encore parce que,

changeant seulement de champ de bataille, mêlant le service de Dieu au service de la France, il a inauguré une sorte de croisade nouvelle et rallié le riche et le pauvre contre les ennemis du Christ.

Adrien-Albert-Marie, comte de Mun est né à Lumigny, en Champagne, le 23 février 1841. Tout enfant, il montrait pour la parole de merveilleuses dispositions. Souvent à la fin d'un di-

ner, en présence d'une assistance nombreuse, son père lui disait : "Prononcez-nous un discours." Et le petit Albert se hissait sur une chaise et prononçait le discours. Et on l'applaudissait, comme aujourd'hui à la chambre des Députés.

Toutefois, soit qu'il n'eût point encore trouvé le terrain qui convenait à son talent, soit qu'il se laissât entraîner par son tempérament chevaleresque, M. de Mun embrassa tout d'abord la carrière militaire.

Il fit ses premières armes en Algérie et parvint vite au grade de capitaine de cuirassiers. En 1870, il était à son poste, c'est-à-dire au plus près de l'ennemi ; il se battit un peu partout et fut fait prisonnier. De retour d'Allemagne, il dut, avec l'armée de Versailles, reprendre Paris à la commune. C'est dans cette circonstance particulièrement attristante pour son cœur de patriote et de chrétien, que germa dans son âme l'idée d'où devait sortir l'œuvre maîtresse de sa vie.

"C'était, a-t-il souvent raconté, le soir d'un combat que nous avions livré aux fédérés, un très vif combat ; et je montais avec un camarade une des rues de Belleville. De temps en temps nous rencontrions des blessés ou des cadavres, et tout à coup nous aperçûmes, sur le trottoir, des enfants qui jouaient avec des tronçons sanglants, des bras ou des jambes qui peut-être avaient appartenu à leurs pères ou à leurs parents..... Et alors, au travers de ce spectacle épouvantable, la question sociale nous apparut. Nous nous dîmes qu'abandonnés à eux-mêmes, les enfants suivraient les

pères ; nous nous demandâmes quelles étaient les causes de cet antagonisme des classes, et si les classes dirigeantes n'avaient pas vis à vis des classes pauvres un devoir ; le devoir précisément de les diriger, et de les diriger vers le bien ; nous nous demandâmes enfin s'il n'était pas possible, s'il n'était pas temps encore de travailler à rendre à l'ouvrier la foi que d'autres lui avaient enlevée, et qui seule pouvait ramener dans la société l'union et la paix."

C'est de ces réflexions qu'est née l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, et c'est de cette heure d'émotion profonde et d'immuable résolution que M. de Mun fut orateur.

Et le voici qui parle à tous de sa grande œuvre sociale et chrétienne : aux ouvriers, aux riches, aux soldats ; à Paris, en province. En 1875, il donne sa démission d'officier : il a trouvé la voie de son dévouement, et ce dévouement lui demande plus de liberté que n'en donne l'uniforme. Puis, à présent que sa parole est connue comme une force, ou réclame cette force sur le terrain politique : il est nommé député de Pontivy et il siège encore aujourd'hui à la chambre des Députés, où il est, avec Mgr Freppel et M. Keller, l'organe des revendications catholiques.

Cette vie-là dit assez ce qu'est M. de Mun et quelle est la double inspiration de son éloquence. Il aime l'Eglise, il aime la France ; il les aime, non pas d'un amour tiède et calculateur, mais d'un amour filial qui ne mesure pas son dévouement. Il ne s'est pas contenté de gémir sur les malheurs de l'Eglise et de la patrie et de passer son chemin :

sa foi est une foi agissante et son œuvre vit par l'espérance.

Pour travailler à son noble but, le retour du christianisme dans l'ordre social, M. de Mun a reçu de Dieu un merveilleux outil. Le principal caractère de son éloquence, c'est l'allure martiale : la tête, mâle et douce, se tient haute ; les yeux regardent bien en avant ; le geste est ferme et mesuré ; la voix sonne bien et laisse vibrer l'âme. Mais s'il est soldat, M. de Mun est gentilhomme : c'est dire qu'à l'énergie et à la chaleur se mêlent chez lui l'exquise élégance de la forme et la parfaite convenance du ton.

M. de Mun n'est pas à proprement parler un dialecticien ; il s'adresse plutôt généralement au cœur qu'au raisonnement ; son argumentation est claire, simple, étayée de faits. Il prend toujours la question par son côté le plus élevé.

Son style est d'une correction parfaite ; il ne dédaigne pas les images ; il aime surtout à rappeler celui-ci ou celui-là des épisodes de sa vie militaire, et — il le disait lui-même, — comme les vieux chevaux de trompette, il part encore en avant, quand on sonne la charge.

Les discours de M. de Mun sont déjà nombreux ; la plupart ont été prononcés dans des réunions de cercles d'ouvriers ou d'autres œuvres catholiques, comme l'année dernière au Congrès de Liège.

La chambre des Députés a, elle aussi, entendu souvent M. de Mun ; ses plus beaux discours politiques sont ceux qu'il a prononcés sur l'expulsion des princes, sur l'affaire de Châteauvillain,

et plus récemment sur la nouvelle loi militaire.

Il s'agissait, dans ce dernier cas, de savoir si l'armée serait démocratisée, c'est-à-dire désorganisée. Aucune question n'importait plus à la patrie. M. de Mun défendit la hiérarchie militaire, c'est-à-dire l'armée elle-même. Il montra que l'existence de l'armée repose sur deux principes : l'obéissance et le dévouement, et, rapprochant subitement l'une de l'autre l'armée qu'on voulait faire, et la vieille armée française, il s'écria, dans un magnifique mouvement :

“ La loi de 1832, — et j'entends par là
 “ la législation militaire qui, malgré des
 “ transformations successives, reposait
 “ sur le service de longue durée, — la
 “ loi de 1832 a donné à la France une
 “ armée magnifique qui a porté haut
 “ l'honneur de son nom sur les terrains
 “ les plus divers, en face des ennemis
 “ les plus différents, aussi bien dans les
 “ rudes campagnes de l'Algérie et dans
 “ les aventures expéditions du Mexique,
 “ que dans les longues et glorieuses
 “ épreuves de la Crimée et dans les ra-
 “ pides triomphes de l'Italie. Et quand
 “ elle a succombé, Messieurs, quand
 “ l'armée du Rhin a péri, elle a jeté,
 “ pour son dernier jour, sur le drapeau
 “ de la France, un rayon de gloire que
 “ le temps et l'injustice n'ont point obs-
 “ curci. Il y a, Messieurs, nous avons
 “ bien le droit d'évoquer ces souvenirs,
 “ il y a sur le plateau d'Amanvilliers
 “ une route qui monte à Saint-Privat-
 “ la-Montagne, elle s'appelle encore le
 “ chemin funèbre de la garde royale.
 “ C'est là que l'élite de l'armée alleman-
 “ de est tombée dans un combat de

“ géants, et, si je me laissais aller, com-
 “ bien d'autres souvenirs héroïques se
 “ presseraient devant mes yeux, depuis
 “ Wissembourg et Reischoffen jusqu'à
 “ cette charge de Sedan, dont je ne puis
 “ parler, moi, qu'avec des larmes dans
 “ les yeux, parce que la moitié du régi-
 “ ment de chasseurs d'Afrique, où j'ai
 “ fait mes premières armes, y a trouvé
 “ la mort ; cette charge de Sedan qui
 “ arrachait au roi de Prusse un cri pareil
 “ à celui de Guillaume d'Orange à Ner-
 “ winde : “ Oh ! les braves gens ! ”
 “ comme l'autre l'avait dit : “ L'inso-
 “ lente nation ! ”

Amis et adversaires, toute l'Assemblée
 applaudit, car c'était l'amour de la pa-
 trie qui parlait.

Eh ! bien, il y a des applaudissements
 plus glorieux encore peut-être pour M.
 de Mun ; ce sont ceux des ouvriers, à
 qui, par sa parole et par son dévoue-
 ment, il a rappris l'amour de Dieu.

CHARLES B.

France, 15 avril 1888.

LES 44 HEROS

ou

Quatrième guerre punique au collège.

Campagne désastreuse d'Annibal dans les solitudes affreu-
 ses de la Syntaxe grecque. — Marches et contremarches
 d'Annibal à travers les adverbes, les conjonctions et
 les interjections. — Un palais enchanteur. — Combat
 singulier. — Une terrible forteresse. — Annibal dé-
 chire son drapeau. — Une statue à Scipion.

Tant de défaites successives avaient presque
 abattu les Romains. Mais Scipion était tou-
 ours aussi grand après la défaite qu'après la

victoire. Son caractère de feu ne pouvait ployer
 sous les coups de la fortune. Une dernière fois,
 il veut tenter la chance des combats. A cette
 fin, il rassemble son armée dans un endroit
 écarté de la grammaire grecque, et se retran-
 che dans le plus profond de la syntaxe, bien
 généralement peu connue des écoliers et d'un
 très difficile accès. “ Là, il fait jurer ses bra-
 ves compagnons, de mourir sous les ruines de
 leur patrie plutôt que se rendre. La postérité
 leur dit-il ensuite avec énergie ; la postérité à
 les yeux sur vous ; auriez vous la honte de voir
 sous vos yeux, Rome céder à Carthage ? ” A
 ces paroles, les indomptables romains frémis-
 sent, et main étendue sur leurs grammaires
 grecques ; ils s'écrièrent dans l'enthousiasme :
 “ Mourons ou soyons vainqueurs !... ”

Cependant Annibal exalté par ses glorieuses
 victoires, veut encore chasser Scipion de sa
 dernière retraite. Il s'enfonce donc profondé-
 ment dans ce vaste pays qui, aux yeux des
 écoliers, est bien certainement le plus triste qui
 existe sur la mappemonde des connaissances
 humaines. Nul géographe patient n'a jamais
 pu en déterminer les nombreux détours, les
 arides déserts et les bornes inconnues. Obscu-
 rité, embûches, embarras, difficultés, voilà en
 un mot pour l'écolier, ce qui forme ce pays
 désastreux. C'était donc avec plus d'ardeur
 que de calcul qu'Annibal avait osé s'y engager.
 Hélas ! je ne puis me rappeler cette triste cam-
 pagne, sans que des larmes de sang viennent
 mouiller mes paupières. Ce fut la ruine de
 notre parti, de cette Carthage autrefois si flo-
 rissante. L'armée de Cambyse ensevelie sous
 les sables de la Lybie, éprouva un désastre
 moins lamentable que l'armée carthaginoise au
 milieu des solitudes affreuses de la grammaire
 grecque. Notre trop impétueuse armée ne tarda
 pas en effet à être punie de sa témérité, sans
 guide et sans boussole, elle erra pendant quel-
 ques jours à travers ses déserts inconnus, atta-
 quant successivement toutes les parties du dis-
 cours, mais sans résultat. La position n'était
 pas tenable, et découragés, manquant de tout,
 ces fiers débris de Carthage, vaincus sans com-
 bat, retournèrent tristement dans leur camp
 retranché.

*
 * *

Cette expédition avait gravement compromis le salut de Carthage. Cependant Annibal savait se créer des ressources, même après les plus cruelles défaites. Sachant que le succès des armes est journalier, il espéra encore la victoire pour sa patrie. Avec une énergie que rien ne pouvait vaincre, il s'avance contre les Romains encore tout exaltés de leur dernier triomphe. Ceux-ci voyant les succès obtenus dans la syntaxe grecque, ne doutent pas un instant de remporter de nouveaux avantages dans leur position actuelle. De nouveau, en effet, ils se trouvent à l'abri de la syntaxe : ce terrain si favorable, c'est la Grammaire Française. Instruits par une dure expérience, les Carthagois n'osent plus attaquer de front ; mais par une suite de marches et de contre-marches à travers les adverbes, les conjonctions et les interjections, sans oublier la négation, ils parviennent à échapper à une ruine complète.

Sur le penchant du Mont Pamasse, à l'extrémité d'un sentier doux et fleuri, un splendide petit fort dressait près d'un bocage écarté, son élégante architecture. Le marbre le plus pur avait seul présidé à sa construction ; les arceaux de sa voûte venaient s'appuyer sur de magnifiques colonnes, les plus belles que le règne d'Auguste eût vu façonner. Sous le portique plusieurs personnages vénérables frappaient les regards. Tite-Live et Tacite Ciceron, Ovide, Virgile et Horace y relisaient attentivement leurs œuvres dont la beauté était si bien d'accord avec cette demeure enchanteresse. Au-dessus de tous ces personnages, assise sur un trône d'ivoire, une dame romaine couronnée de fleurs et tenant dans sa main une lyre d'or qu'accompagnaient toujours les doux sons de sa voix, témoignait par son attitude de son empire sur ces lieux ravissants : Versificateurs, prosternez-vous, c'est l'Élégance Latine ! . . .

*
* *

Cependant les deux armées avaient quitté leur dernier champ de bataille, et manœuvraient pour se rencontrer de nouveau. Soudain, la cime gracieuse du Mont Pamasse s'offre à leurs regards. Un cri de joie se fait entendre : sur un des plis de la montagne, à travers les massifs d'arbres, la belle demeure de l'Élégance

ce Latine se révèle à son tour toute resplendissante des rayons du soleil. Les deux armées s'avancent simultanément, en jetant un regard d'envie sur ce palais qui avait fait l'admiration de tous les siècles. A leur approche une douce harmonie que leur apportent les zéphirs caressants, vient réjouir délicieusement leurs oreilles. La grâce pittoresque de sa situation, la grandeur de ses propositions, l'élégance de son style, l'exquise pureté des lignes et des contours, tout les étonne, tout réveille au fond de leurs cœurs un désir ardent de se rendre maîtres de cette demeure royale. Mais tant de richesses et de beautés se recommandaient à la pitié du soldat. On ne pouvait sans s'exposer à s'entendre flétrir du nom de Vandales, livrer aux horreurs de la guerre et de la destruction ce monument, chef-d'œuvre de l'antiquité romaine. Aussi de part et d'autre l'on convint d'en décider le sort par un combat singulier. Les deux champions choisis furent les deux généraux eux-mêmes.

Scipion et Annibal s'avancent fièrement hors des rangs. Tous deux sont armés du même courage, tous deux sentent le prix de la victoire. Sur leur passage, les soldats poussent des acclamations enthousiastes que répercutent au loin les échos du Parnasse. Bientôt tout est disposé ; la lice où l'on va se disputer la possession de l'Élégance est couverte de fleurs : les deux armées rangées en un vaste cercle, se pressent pour considérer de plus près le combat haletant qui doit se livrer. Enfin le héraut proclame l'ordre de ne secourir aucun des combattants, et donne le signal si impatientement attendu.

*
* *

La lutte commence, les deux généraux s'attaquent avec impétuosité ; leurs glaives s'entrechoquent, et tracent des éclairs au-dessus de leurs têtes : cent coups sont portés et parés avec la même adresse. Un silence profond plane sur la multitude ; tous les yeux sont fixés sur les deux combattants. Chacun de leurs mouvements redouble l'anxiété générale : la crainte et l'espérance se partagent tour à tour les cœurs. Le combat fut opiniâtre et terrible ; la victoire longue à se décider. Mais

un incident imprévu vint enfin précipiter le dénouement de cette lutte héroïque. Au plus fort du combat, Annibal croyant le mouvement favorable, se dresse de tout son corps pour accabler son ennemi d'un dernier coup. Il frappe : les deux armées poussent un cri. Mais, ô malheur ! sous ce choc terrible, l'épée du héros carthaginois se brise, et le livre désarmé à la merci de son adversaire. Les Romains saluent leur général d'un cri de victoire ; Annibal se reconnaît vaincu et abandonne en gémissant sur son destin, la possession du fort si longtemps disputé.

Restait à prendre une ville formidable qui dominait toutes les autres positions. De la prise de cette nouvelle Zama dépendait tout le succès de la campagne. Elle réunissait dans son enceinte toutes les difficultés qu'il avait fallu vaincre séparément dans les combats précédents. Forte par sa situation isolée, par son assiette imprenable, on ne pouvait l'envisager sans effroi. Mais Scipion, animé par ses victoires passées, exalté par l'espérance de nouveaux lauriers, se met à la tête des siens et se rend au son des fanfares au nouveau champ de bataille où son courage l'appelle. Annibal de son côté semble trouver une nouvelle énergie au milieu de ses défaites ; le désir de venger son honneur compromis lui donne de nouvelles forces ; il voit Carthage qui le contemple, qui attend son salut de son courage et de son habileté : il n'hésite plus. Avec une constance et une audace qui n'appartient qu'à lui, il veut à tout prix réparer ses revers d'un seul coup et assurer par cette audace l'empire à sa patrie.

Les deux généraux envoient sans tarder reconnaître la place. Au cœur du pays que devaient parcourir les deux armées, s'ouvre une vallée plus large que les autres ; l'horizon y a plus d'étendue ; les hautes montagnes qui l'entourent semblent menacer les cieux de leur immensité ; des eaux abondantes sillonnent de toutes parts une terre sagement cultivée. Les éclaireurs expérimentés ont bientôt reconnu au milieu la forteresse des "Examens." Fatale Forteresse ! Oh ! que de générations d'écoliers ont tremblé à ton seul aspect ! De nos jours encore, tu le sais, ton nom suffit pour jeter l'effroi parmi les plus intrépides ! A toi maintenant de trembler : nos 44 héros sont déjà sous

tes imprenables murs ! Entends-les : ils te portent eux-mêmes le défi !

Tous les obstacles sont vains, les plus épaisses fortifications inutiles : Romains et Carthaginois se précipitent à l'assaut. Rien ne les arrête, ni les fossés profonds, ni les embuscades qui se multiplient sous leurs pas. Tour à tour repoussés et vainqueurs, les deux camps rivaux se surpassent en prodiges de valeur. Une balle perdue vint un instant jeter le trouble au milieu des Romains : Scipion avait été atteint ; et son explication faillit être en danger. Mais avec un sang froid digne d'éloges, il eut bientôt repris son aplomb et son équilibre. Alors il fond avec fureur sur les Carthaginois qui s'étaient réjouis de son échec momentané. Il se multiplie, pénètre dans les rangs ennemis, et y sème la confusion et la terreur. Ses soldats secondent sa valeur et ses efforts. C'est en vain que les Carthaginois continuent une résistance inutile. Annibal lui-même déchire son drap pour ne pas le rendre à l'ennemi ; tremblants, désespérés, les vétérans de Carthage, jadis si fiers et si vaillants, demandent merci à leurs vainqueurs. Mais Scipion leur répond par ces inflexibles paroles : " Carthage vous a nommés, je ne vous connais plus ! "

Le fameux cri de Caton avait enfin reçu son accomplissement : la fière rivale de Rome n'existait plus ; cette reine des mers avec ses immenses territoires était devenue possession romaine !

Ici, Vénéré Directeur, se termine le récit de cette prodigieuse campagne. Ici, l'historien n'a plus qu'à s'incliner devant tant de bravoure et d'exploits. Rome, pour parler un langage plus prosaïque, et dépoüiller les vains ornements de la fiction et de l'allégorie, pouvait après sa dernière victoire se vanter d'un total de 3392 points. Les Carthaginois ne peuvent lui en opposer que 3151. De nos jours comme autrefois, la victoire avait donc favorisé les Romains qui avaient gardé l'avantage par 241 points.

Mais, Vénéré Directeur, il faut rappeler à l'honneur de nos braves combattants que le succès des armes est souvent incertain : vainqueurs et vaincus en effet, ont montré un égal courage, un égal dévouement à la cause de leur patrie. Tous en un mot, pendant cette lutte qui a tenu si longtemps nos cœurs en suspens, qui a produit tant d'heureux fruits au

milieu de nous, se sont rendus dignes les uns des autres et méritent les mêmes éloges.

Cependant les clauses du traité étaient formelles ; elles devaient être remplies au pied de la lettre. Aux termes de la capitulation, Annibal et les siens devaient se rendre du champ de bataille aux salles d'étude. Là, pendant deux longues heures, ils durent s'escrimer à déchiffrer une " Version grecque indéchiffrable", tandis que nouveaux Tantales, ils voyaient leurs joyeux vainqueurs renversés sur leurs chaises curules absorbés dans la lecture d'un " beau livre d'histoire." Après pareille jouissance qu'un écolier ne manque jamais d'apprécier, les compagnons de Scipion songèrent à l'exécution d'un nouveau dessein. Sur le champ de bataille même, ils lui érigèrent une statue symbolique pour perpétuer le souvenir de ses exploits ; mais par une magnanime pensée, ils associèrent sur le marbre le vaillant adversaire de leur général victorieux. Aussi réunis sur le même monument, Scipion et Annibal, si la postérité ratifie le jugement que je me permets d'exprimer ici, vivront à jamais dans les siècles futurs avec les mots qui se lisent sur le socle et par lesquels je termine mon travail :

Sta viator ; in heroas aspice ! !

JOSEPH STODDAG

Joseph de Maistre, le Père Lacasse et moi.

(Pour l'Étudiant)

Connaissez-vous mon niveau en classe ? Je vous avouerai la rougeur au front qu'il n'est pas très élevé, et que je courtise plus volontiers la queue que la tête.

L'autre jour ma sœur X toute impatiente : « Quand donc, pauvre enfant, vous verra-t-on à côté de la tête. » — « Quand nous nous mettrons en rond, ma sœur. »

Les rieuses furent pour moi : seule pendant un instant ma sœur X fit de louables efforts pour amener un nuage sur son front ; mais à l'éclair brillant sous le verre de ses lunettes, au pincement de ses lèvres on pouvait voir qu'elle défendait à grand pei-

ne sa dignité professionnelle. Bientôt elle dut se rendre devant l'attitude générale, et comme certain personnage de Piron « ayant ri elle se trouva désarmée ».

Ce n'était là cependant qu'une réminiscence, et je n'ai pas joui sans remords du succès de ma réplique, sachant bien dans ma conscience que j'en devais céder l'honneur au Révd Père Lacasse. Je lui ai entendu raconter le mot dans une de ces spirituelles causeries où il tient tout le monde sous l'influence du fou rire depuis le commencement jusqu'à la fin : or ma mémoire, c'est une faculté si capricieuse, a beaucoup plus de fermeté pour se rappeler les espiègleries d'enfants que pour retenir le pluriel de *bancaï, archaï* etc. Ce qui me console de ma médiocrité actuelle c'est qu'un homme aussi distingué que le Révd Père Lacasse se soit aussi trouvé dans le cas de dire la parole ci-dessus aux beaux jours de sa jeunesse.

La semaine dernière je me pris à feuilleter les « Soirées de St-Petersbourg », lecture que je trouve sérieuse en diable, mais que ma sœur X m'a recommandée pour mettre un peu de lest dans ma tête. Je suis tombée sur une parole du grand penseur dont la parole du Révd Père Lacasse ne me paraît qu'une variante aimable. Parlant du bourreau et du soldat Joseph de Maistre remarque qu'ils sont tous deux des défenseurs ou des vengeurs de la justice ; et pourtant quelle différence dans l'estime qu'on fait de leurs fonctions ! « Elles se touchent, dit-il, mais comme le premier degré dans le cercle touche le trois cent soixantième. »

Le Révd Père avait-il souvenance du mot de Joseph de Maistre ? Peut-être que non. La planète Neptune (où l'érudition va-t-elle se nicher ?) a bien été découverte à la fois par M. Le Verrier et par un savant anglais sans qu'ils eussent aucune connaissance des travaux l'un de l'autre. Si Jo-

seph de Maistre revendique trop fort nous serons deux pour nous défendre contre lui. Les antécédents du Révd Père Lacasse écartent tout soupçon de plagiat, car il a assez d'esprit pour ne vivre à jamais d'emprunts et pourrait même au besoin prêter aux autres à fonds perdus. Quant à moi je ne puis pas soutenir la même prétention à l'originalité et je suis forcée de me laisser appliquer le fer chaud de Voltaire.

Au peu d'esprit qu'avait la pauvre enfant
L'esprit d'autrui servait par complément

Il est tout de même passablement agaçant de ne pouvoir rien dire d'aimable ou de judicieux sans qu'un auteur du temps passé se vienne dresser devant vous pour vous en disputer l'honneur. Ce que j'ose conseiller au Révd Père c'est en pareille occurrence de jeter à la figure des prétendants les vers du poète, un peu rudes de forme, mais si sensés quand au fond :

Dis-je jamais chose assez belle,
L'antiquité toute en cervelle
Me dit : je l'ai dit avant toi.
Que ne venait-elle après moi
Je l'aurais pu dire avant elle.

MAGGIE.

CHIMIE USUELLE

Les mains tachées d'encre

Certaines encres résistent au savon, surtout les encres sympathiques, celles, à l'aniline, etc.

Pour enlever les taches sur les mains, il suffit de dissoudre une pincée de sel d'oseille dans un peu d'eau, on s'en frotte les parties tachées, la dissolution s'opère, l'encre passe au rouge et disparaît.

Il ne reste plus qu'à se savonner.

CISEAUX.

VESPER

De cœlo nox precipitat, vox magna diei
Discedit, velox ales sub fronde corusca
Labitur in somnos, et subter gramine campi
Bestiæ celeres umbra meliore fruuntur.
Aure elementes impellunt molliter altas
Silvas, et longe decedit carmen amœnum
Cultoris. Mansuetus oves in pascua ducens
Nudus opum nec non longis consumptus ab annis
Per tacitum solem spectat velut ipso cadentem ;
Pastorale pedum gestans, invictus habetur
Princeps imperii, tectus sub murice regis.
Immote glomerantur oves apud opilionem ;
Assiduus canis attendit pascentibus agnus
Et pecus insignis ducis umbræ funditus abdund.

CHS. HECTOR LAVALLÉE

Versification

Collège Joliette

TEMPESTAS

(Distiques)

Montibus excelsis vaga nubila protinus exstant ;
Nigrescit coelum ; fit nebulosa dies.
Lacti clamores cessant, et in omnibus oris
Singula mirantur : terra pavore tacet.
Horrescunt subito pallentia sidera ; gentes
Attonite vivunt ; denique turbo ruit.
Flammifero vastum cœlo venit agmen aquarum,
Nubes nimbosas fulgura multa secant ;
Auris in paradisi crebro fragor intonat ingens
Sæpius in mundum fulminis ira cadit.
Justi horrenda Dei quondam sic ira patescit,
Et tum supplex, sons contremittit atque petit.

JOSEPH COURNOYER

Versification.

Collège Joliette.

— Le comble de la politesse chez l'écolier :
s'en aller à la maison de pension, les deux
mains dans les poches et la pipe au bec !

AVE MARIA

(Pour l'Étudiant.)

DÉDIE AUX CONGREGANISTES DE LA STE-VIERGE

" C'est le mois de Marie,
" C'est le mois le plus beau.

J'entends là-bas, dans nos campagnes,
Le concert immense et pieux ;
Des prés, des bois et des montagnes
S'élève un rythme harmonieux.

La jeune vierge et ses compagnes
Disent des chants mélodieux ;
Les voix des oiseaux accompagnent
Le parfum des fleurs jusqu'aux cieux ;

Le ruisseau dans la prairie
Gazouille le nom de Marie,
Tout chante un hymne solennel.

Saluons aussi notre mère,
Et faisons lui l'aveu sincère
D'un amour pur, saint, éternel !

FRID-OLIN

Avis

— Ceux qui payent en timbres sont priés de ne pas envoyer de timbres d'enregistrement. Qu'ils n'envoient pas non plus de timbres de 5, 6, 10 et 15 centins. Qu'ils envoient des timbres de 3 centins, ou mieux encore d'un centin.

F. A. B.

Essais de conciliation entre la Bible et la Science.

(Pour l'Étudiant.)

ARTICLE PREMIER

COSMOGONIE MOSAÏQUE & SCIENTIFIQUE

II

Exposé et appréciation des différents systèmes d'interprétation.

20 INTERPRÉTATION IDÉALE OU MYSTIQUE

Un grand nombre de Docteurs catholiques, choqués des répugnances purement rationnelles, qui pullulent dans la théorie des jours de 24 hs ; et n'ayant point encore les révélations de la science pour dissiper les ombres, se lancèrent dans une exégèse toute idéale. Honneur à eux ! car tout en rejetant leur conclusion, nous devons reconnaître l'inestimable service qu'ils ont rendu à la vraie science : ils ont montré la légitimité des efforts de l'homme, cherchant à harmoniser sa foi avec sa raison.

Généralement ils affirment que l'acte créateur fut instantané : l'univers, produit soudainement par la Toute-Puissance divine, exista dès lors tel que nous le voyons aujourd'hui. — Mais alors, que veulent dire les six jours, dans lesquels Moïse distribue la création ? Ces jours ne sont pas réels, comme ceux que mesure le lever et le coucher du soleil : ils répondent aux manifestations successives, que la Divine Sagesse fit de son œuvre aux célestes-intelligences, ou bien encore à Adam. Le soir, ce sont les ténèbres, c'est l'ignorance de l'intelligence créée, par rapport à la création ou à l'une de ses parties, le matin, c'est l'irradiation divine qui la lui manifeste.

Tel fut le système adopté généralement par l'illustre Ecole d'Alexandrin, et principalement par ses trois principaux représentants : Philon, Clément Alex., Origène ; Athanase, Auguste, Isidore de Séville, Cassiodore, etc ; au moyen-âge Albert-le-Grand, Sexte de Sienna, Card Norisi, Berti ; etc, plus récemment Molina, Corneille de la Pierre, etc, l'embrassèrent chaleureusement. On voit que ce système a recueilli de grands noms en sa faveur. Le plus illustre, sans contredit, est le nom de Saint-Thomas.

Voici ce qu'il en dit : " L'opinion d'Auguste, me plaît davantage " [2. sent. dist, 12. q. I. a. 2]. Ailleurs " L'exégèse d'Auguste, est bien plus profonde, et plus apte à défendre la sainte Ecriture des sarcasmes de l'incrédulité." [De. Pot. q. 4. a. 2] Ce n'est pas un mince mérite !

Ce système d'interprétation, tel surtout qu'il fut proposé par le grand Augustin, mérite tous nos respects. Il échappe à toutes les difficultés de la précédente exégèse. Cependant, il faut bien le reconnaître, si cette explication est ingénieuse, elle est plutôt métaphysique ou théologique, que physique et réelle.

Nous n'articulerons contre elle qu'un seul grief, mais il est formidable. *Elle détruit et nie positivement le caractère historique du I chapitre de la Génèse.* Or une telle négation est intolérable : la réalité historique de ce document sacré ne peut être discutée. Il suffit de le lire, sans préjugé, pour un être convaincu. Non, non l'ordre de succession, indiqué par Moïse, n'est pas idéal, il est réel, ou bien il faut douter de la vérité historique de toute la Bible !

Du reste, qu'on le remarque bien, S. Auguste, et avec lui saint Thomas, ne sont pas absolument opposés à toute idée de succession réelle, base de la théorie moderne. Il est facile de voir que ce qui leur déplaît, c'est une succession emprisonnée dans l'espace minime et déterminée de 2 fois 24 hs. Quand au développement lent et régulier de la Création divine, durant des périodes indéterminées, une semblable conception, si elle eût été permise par l'état des sciences alors, leur eût certes souri. Après tout, quelle raison les jeta dans cet idéalisme ? C'était qu'il faut embrasser l'opinion la plus apte à défendre l'écriture *abirrisione infidelium* ! Une semblable raison ferait de ces illustres Docteurs, s'il vivait aujourd'hui, les plus chauds défenseurs de la théorie des *jours-époques* ! Mais que dis-je ? Ils indiquent déjà les premières lignes de cette théorie et peut-être même du transformisme, si intimement lié avec les périodes géologiques. En développant çà et là leur pensée ces deux maîtres de la théologie finissent par dire que, dès le commencement tout fut créé, en ce sens que Dieu produisit la matière universelle de tout, mais que cette matière était informe : dans son vaste sein, matrice du monde, était contenu *causa-*

liter, invisibiliter, potentialiter, tout ce qui depuis lors s'est formé d'après les lois de la nature et le gouvernement de la Providence. Laplace n'a pas dit autre chose. L'homme lui-même aurait existé dès lors *rationibus seminalibus* : un transformiste oserait à peine aller si loin.

Voilà St. Augustin ! Comme on le voit, la Géologie a trouvé en lui un précurseur et un ami. Nous rejetons pourtant son interprétation idéale, pour la raison ci-dessus indiquée. Mais, comme elle est la plus logique et amie de la science moderne, nous dirons avec le savant P. Pianciani : si la théorie des jours époque, la plus rationnelle aujourd'hui, venait à se heurter contre quelque difficulté insoluble, soit théologique soit physique, eh bien ! plutôt que de nous résigner au système si peu logique des jours de 24 hrs, il nous restera encore l'interprétation allégorique d'Augustin et de Thomas.

Un Oblat de M. I.

S. T. D.

LA MAJUSCULE

(Pour l'Etudiant)

Hier soir, j'ai gagné six sous, en pariant que je trouverais, les yeux bandés, une faute quelconque dans n'importe quel livre publié en Canada. Mon doigt est tombé sur le mot *Baronet*, qui s'écrit correctement *baronnet*. Il va sans dire que nous avons discuté la question des majuscules. Je vous apporte le résultat de nos délibérations.

D'abord, il est aisé d'écrire sans faire usage de plus d'une sorte de signe ou caractère — personne ne conteste cela. Mais comme il y a des mots qui prêtent parfois à double interprétation ; on a imaginé, pour ces besoins, les lettres majuscules, les lettres italiques, les guillemets, les parenthèses, les crochets. L'important est de savoir au juste l'emploi de ces différents signes. Les Canadiens se gardent bien d'apprendre ces choses — aussi leurs livres

sont-ils d'un baroque et d'une confusion adorable.

La majuscule est employée pour désigner un nom propre, quand il est pris dans le sens de nom propre, car le mot varie de portée lorsque le sens de la phrase le réduit au rôle de nom commun; exemple: « J'ai reçu de Panama un chapeau de panama ». Panama, nom de lieu, est nom propre; panama, terme qui s'applique à un genre de chapeaux, est un nom commun, à la façon du mot « parapluie ».

Le mot « baronnet » n'est pas un nom propre, pas plus que les mots « honorable, ville, commissaire, juge, ministre, » et tant d'autres dont nos livres et nos journaux sont remplis.

Observons ici que, dans ce que l'on nomme le style lapidaire ou style des inscriptions, il est loisible à l'écrivain et à l'artiste de choisir les formes de lettres que le goût et l'arrangement du morceau lui suggèrent pour flatter l'œil. Même chose sur l'adresse d'une lettre vulgaire ou d'un billet de tous les jours.

Mais dans le texte courant, gardez-vous bien de mettre une majuscule sans raison! vous changeriez le sens de ce que vous avez l'intention d'exprimer. Si après avoir balancé pour savoir quelle figure vous devez employer, il vous est impossible de trancher la difficulté, adoptez la minuscule, vous rappelant que c'est la lettre régulière, et que la pompeuse majuscule n'entre en ligne que par force, par nécessité absolue. Ainsi les mots: « gouvernement, marine », sont assez souvent indéfinis, alors n'hésitez pas; mettez la petite lettre.

Vous ne sauriez croire combien les écrivains de France sont étonnés du mélange que nous faisons des majuscules et des minuscules: à leurs yeux nous ne comprenons pas ce que nous écrivons, eh! mordine! ils pensent logiquement sur ce point.

Nous tous, canadiens, qui avons l'habitude d'être traités ainsi par nos auteurs, nous suppléons à leur mauvaise orthographe en suivant le sens de la phrase, mais un étranger s'y perd du premier coup, et il lui faut apprendre à lire « canadien » pour nous interpréter. Quand il lit: le cheval Canadien il pense qu'il s'agit d'un animal appelé « Canadien », et il se rend au bout de la phrase ou de l'alinéa avant que de deviner. Je le répète: nous sommes tellement accoutumés à cette lecture de casse-cou que nous n'y voyons rien de travers.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 15 avril 1888.

PAGES INTIMES (1)

REFUS

Moi, l'oiseau du désert, épris des cieux profonds
Au vol indépendant, à la chanson sauvage,
Quoi! timide et rampant, j'irais me mettre en cage
Et replier mon aile au niveau de leurs fronts!

Au niveau de ces fronts où la pensée hésite,
Où jamais la souffrance altière n'a sculpté
Ce pli fatal dont rit la médiocrité,
Mais qui révèle une âme où le génie habite!

Je ne veux rien savoir des parades d'en bas,
Ni des futiles soins dont s'affuble le monde.
Qu'il n'attende donc plus que mon courroux réponde
Aux risibles soucis de risibles débats!

Oh! non! laissez-moi vivre au fond des solitudes
Et jeter un long cri de regrets ignorés,
Sur les sommets brumeux des monts inexplorés,
Quand les vents déchaînés flagellent les flots rudes.

Il ne faut pas que l'air de vos salons joyeux
Soit un instant troublé par ma voix inquiète,
Comme ferait soudain quelque sombre tempête
Enveloppant d'éclairs vos longs rideaux soyeux.

Je retourne à mon deuil, retournez à vos fêtes.
L'oiseau blessé soustrait sa blessure aux regards.
Il a trouvé son ciel au-delà des brouillards,
Et vos félicités pour lui ne sont point faites.

M. R. A. M.

Lévis, 1888.

(1) Extrait de « Rêves et Réalités. »

DANIEL DE FOË

AUTEUR DE ROBINSON CRUSOË

(Pour l'Etudiant)

Daniel De Foë naquit à Londres en 1663. Il exerça d'abord l'état de bonnetier mais il devint dans la suite propriétaire d'une fabrique de briques et de tuiles. Il fut un de ceux qui, par leurs virulents écrits préparèrent la révolution de 1688, qui mit Guillaume d'Orange sur le trône. Aussi il fut en grande faveur sous son règne. Mais l'année même de la mort de ce prince, sous le règne de la reine Anne, il s'avisait d'écrire un pamphlet intitulé "Le plus court moyen avec les Dissidents, ou Avis pour l'établissement de l'Eglise." (The shortest way with the Dissenters, or Proposals for the establishment of the Church.) Il proposait tout simplement de couper la gorge à tout le parti des Dissidents. Ce pamphlet souleva les haines réciproques des deux partis, et le gouvernement se vit forcé d'agir contre lui. Son livre fut brûlé par la main du bourreau et lui-même se constitua prisonnier pour éviter des désagréments à l'éditeur.

Il employa ses heures de captivité à composer une "Brève explication du récent pamphlet intitulé "Le plus court moyen avec les Dissidents." Dans ce mémoire il ne se rétractait point, mais il s'étonnait d'avoir suscité des passions extrêmes, non-seulement du côté de l'Eglise établie, mais encore du côté de ses propres coréligionnaires qui se croyaient compromis par ses témérités.

Quelques temps après il fut condamné à payer une amende de deux milles marcs (environ \$7,000), à être exposé trois fois au pilori, à rester prisonnier aussi longtemps qu'il plairait à la reine, et à donner caution pour sa bonne conduite futur pendant sept années.

Pendant le délai qui s'écoula entre sa condamnation et ses trois expositions publiques, il composa "le plus court moyen pour parvenir à la paix et à l'union" et une "Hymne au Pilori".

Le 20 juillet 1703, il fut exposé dans Cornhill, le lendemain dans Cheapside et le surlendemain dans Temple-Bar, d'où il fut ramené à Newgate. Obligé de faire vivre sa famille avec sa plume, il rédigea, du fond de sa prison, une revue hebdomadaire, dont le premier numéro parut le 19 février 1704. Il sortit de prison pendant le mois d'août de la même année. Il avait composé, pendant sa captivité, plus de vingt ouvrages sur différents sujets.

Le gouvernement l'employa alors à l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre. Mais de nou-

veaux pamphlets lui ayant attiré de nouvelles disgrâces, il laissa la politique pour s'occuper de littérature. Les lettres y gagnèrent : car en 1819, il publia son immortel Robinson Crusoe. Il avait publié en 1715, son Instituteur de famille. Il publia successivement : La vie du capitaine Singleton, Histoire de Duncan Campbell, Histoire de Molly Flanders, Histoire du colonel Jack, Histoire de Roxane, Mémoires d'un cavalier, Histoire politique du diable, Système de magie. Tous ses ouvrages obtinrent un succès immense et furent traduits dans toutes les langues. Il mourut en 1731. De Foë était ce qu'on est convenu d'appeler un excentrique. Au physique, il était d'après le *London Gazette*, maigre, de taille moyenne, de teint brun et portait perruque, il avait le nez crochu, le menton pointu, les yeux gris, et une large tache près de la bouche.

RAOUL DE TILLY.

CONTROVERSES MATHÉMATIQUES

Un dernier mot relatif au problème No 1, de l'Etudiant No 33, et à la polémique qu'il a fait naître.

Evidemment H. C. de Mile-End a réussi à pénétrer dans les greniers de Cérès. Nous l'y laisserons reprendre son calme, pendant que nous donnerons un dernier mot d'explication relatif au problème susdit.

D'abord M. le rédacteur (*Etudiant* No 35, p. 44), avouait que ce problème n'était pas sans ambiguïté. Et je crois qu'il avait raison.

Avant lui CUIQUE SUUM, *ETUDIANT* No 35, p. 43, disait : « La 1^{re}, + la 2^{me}, + la 3^{me}, + la 4^{me} parties = 100. De plus, les 4 nombres cherchés doivent pouvoir respectivement subir l'opération indiquée par la donnée du problème et, dans ces conditions, chaque nombre ou partie doit évaluer 25. »

J'ai compris l'énoncé du problème de la même manière, et, après l'avoir soumis aux règles ordinaires de l'algèbre (voir Eysséric et Pascal, *Eléments d'algèbre*) je suis arrivé à la vraie solution satisfaisant en tout les exigences de l'énoncé,

Suis-je donc si coupable ?

Maintenant H. C. de Mile-End, pour

prouver que je suis ignorant en fait d'algèbre, me donne un problème de même genre mais avec des quantités connues différentes.

Or, en soumettant son problème à l'épreuve à laquelle j'ai soumis celui de Panet, je conclus en un clin d'œil que, pris dans le sens que *Cuique Suum* et moi avons pris celui de Panet, il est incompatible, et c'est déjà une connaissance très importante. Armé de cette connaissance, je cherche et trouve un autre sens au problème, et, par un autre procédé algébrique, en rapport avec l'autre sens des données, je trouve que les 4 quantités cherchées sont respectivement 200, 120, 60 et 10.

Ai-je eu tort ?

Dans l'*Etudiant* No 35, p. 43, je n'ai pas dit que H. C. de Mile-End n'avait pas donné de bonnes réponses au problème, mais j'ai dit qu'il n'avait pas procédé selon les lois de l'algèbre, et, *salva amicitia*, je le soutiens encore.

Dans la résolution d'un problème, il est sans doute permis de faire des *hypothèses-constructions* ; mais la première que l'on fait ne doit pas en présupposer d'autres. Sois, donc, que H. C. de Mile-End dit : « Soit $2 X^2$ pour la première partie, » il présuppose la quatrième de ses *hypothèses-constructions*, i. e. $X =$ la 4ème partie, ce, en effet, par quoi il aurait dû commencer. Etc., etc.

Dans l'*Etudiant* No 36, page 61, il donne des *éclaircissements* (sic.) (i. e. des explications d'une chose obscure Dict. de Bénard) et certes il en avait besoin. Etc... Etc...

Enfin, H. C. de Mile-End m'accuse (si j'ai bien saisi ce qu'il a dit) d'avoir brisé la chaîne de l'algèbre dans ma « solution éparse, parce que j'ai établi 4 équations indépendantes, i. e. avec une seule lettre, ou les autres quantités n'agissent aucunement (sic.) (ETUDIANT No 36, page 62.)

Je me garde bien, en effet, d'enchevêtrer mes équations inutilement. Quand une seule lettre me suffit, je n'en mets pas deux. Je ne tiens pas à m'obliger à donner des « éclaircissements. Au reste si H. C. de Mile-End aime à commencer ou à finir ses résolutions de problème par un X, je lui laisse toute latitude d'agir selon ses habitudes.

S. T. B.

P. S. — Pour terminer, j'ajouterai que le calcul mental est bien une science analytico-synthétique, quand il suit les lois mathématiques ; mais qu'il ne fait aucunement partie des sciences exactes, quand il se réduit simplement à l'art de deviner : pas plus que l'action de passer au hasard l'archet sur le violon, au risque de toucher sur quelque harmonie, ne constitue l'art musical.

S. T. B

CONSTITUTION DU CANADA

Ce que tout petit canadien doit savoir

XIII

Origine du Gouvernement Constitutionnel et représentatif, et des diverses institutions parlementaires.

La forme actuelle du Gouvernement du Canada remontant à 1791, est originée de l'Angleterre qui avait reçu cette constitution dès 1215.

Vers cette dernière époque, l'Angleterre à l'exemple des nations voisines en Europe, était gouvernée par une royauté. Le roi était le maître de tout son pays, et le gouvernait à son gré ayant le droit de faire des lois, les faire observer, de faire administrer la justice, de régler le commerce, etc.

En France où la royauté régnait ainsi, il y avait de plus le régime féodal qui consistait à faire reconnaître comme *féal* ou dépendant tout sujet qui habitait sur les terres des Seigneurs. Ce système étant devenu tyrannique par les redevances d'hommages et d'argent que la majorité de la nation était obligée de rendre aux Seigneurs ou aux nobles. Dans cette condition, le monarque était lui-même contraint de se soumettre à la puissance des seigneurs. Mais le roi résista et pour se fortifier il prit la défense des opprimés en favorisant une classe appelée la *bourgeoisie* qui luttait contre les nobles. Les bourgeois obtinrent des cours de justice à eux pour régler leurs différends avec les seigneurs, et de concessions en concessions, cette nouvelle classe du peuple réclama son indépendance. Les villes où bourgeois s'étaient unis en commun pour se soustraire au régime féodal prirent le nom *communes*. Celles-ci eurent ensuite des institutions distinctes, telles que les Conseils ou *Parlements* dans lesquelles se discutaient comme de nos jours les intérêts publics.

Ce mouvement du peuple dans le gouvernement des affaires du royaume en France, avait influé sur les pays voisins.

En Angleterre, au lieu de la noblesse, c'était la royauté qui gouvernait la nation avec exactions. Imitant ceux de France, les opprimés de l'Angleterre se coalisèrent et firent signer par le roi, le 19 juin 1215, un traité appelé: *Grande Charte* où étaient contenus entr'autres articles, les suivants: 1o. le roi devait convoquer pour l'administration des affaires publiques, le commun conseil des archevêques, évêques, abbés, comtes et barons nommés *pairs*; 2o. le roi promettait qu'aucune amende ou pénalité ne serait décrétée contre un accusé " que sur le serment de douze hommes du voisinage, leurs et loyaux sujets"; 3o. le roi s'engageait, de plus, à respecter les droits des *communes* ou villes qui s'étaient séparées de la tutelle féodale; 4o. Le roi permettait à ses administrés, de sortir du royaume et d'y rentrer en toute liberté.

Plus tard, en 1258, le roi d'Angleterre fut obligé de la rétablir avec de plus amples privilèges désignés sous le nom de *Statuts d'Oxford*.

C'est le 11 juin 1258 que la nouvelle forme du gouvernement fut définitivement inaugurée. On se réunit alors à Oxford, Angleterre, sous le nom de *Parlement* et de cette date le peuple commença à se faire *représenter* au gouvernement.

En 1264, un parlement complet fut convoqué. Il était composé: 1o. du clergé; 2o. des nobles ou *pairs*; 3o. des députés des communes ou villes libres. A cette session fut établie la constitution de l'Angleterre sur les lois de la *Grande Charte* et des *Statuts d'Oxford*.

Les barons s'étaient donné le titre de *pairs* signifiant qu'ils étaient égaux entre eux. Ils avaient commencé eux-mêmes le mouvement constitutionnel; mais voyant qu'ils ne pouvaient réussir seuls, ils suscitèrent le système représentatif qui admit la majorité c'est-à-dire le peuple dans le gouvernement des affaires publiques.

Les pairs appelés lords aujourd'hui en Angleterre eurent une chambre à part dans le parlement; ils étaient considérés comme supérieurs en dignité aux membres des communes.

A part de ces deux chambres législatives, le roi reconnut, dans la suite, une loi qui l'obligeait à ne gouverner qu'avec l'avis d'un conseil que nous nous appelons de nos jours *exécutif*.

Toute cette constitution devint définitivement régularisée le 24 février 1689 par le bill des *Droits*.

J. H. CHARLAND.

GALERIE CANADIENNE

PETITES NOTES BIOGRAPHIQUES.

(Pour l'Étudiant.)

Sir N. F. BELLEAU

Sir Narcisse Fortunat Belleau né le 20 octobre, 1808, est pour ainsi dire, le seul survivant des vétérans politiques du Canada.

Son ancêtre fut Blaise Belleau, en date de 1673, et le père de Sir N. F. Belleau fut Gabriel Belleau, cultivateur.

Reçu avocat en 1832, on le premut à la mairie de Québec en 1850.

Il fut le président de la compagnie du chemin de fer du Nord; le directeur de la Banque de Québec.

En 1852, il fut nommé Conseiller Législatif et en 1857, il était élu à la présidence du même Conseil Législatif du Bas-Canada, avec un siège dans le cabinet Macdonald-Cartier.

Il fut fait baronnet en 1860, par le prince de Galles lui-même lors de sa visite en Canada.

Successeur de Sir E. P. Taché, comme chef dans le cabinet de 1865, Sir N. F. Belleau devint en 1867, le premier lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

En 1871, la dignité de commandeur Grand-Croix de l'Ordre d'Isabelle la catholique d'Espagne fut conférée à Sir N. F. Belleau, et, en 1879, celle du Commandeur de l'Ordre royal St-Michel et St-George lui était aussi conférée par le Marquis de Lorne, de la part de la reine Victoria d'Angleterre.

Maintenant octogénaire, Sir N. F. Belleau termine sa longue carrière dans le repos et la retraite au sein de sa famille.

J. H. CHARLAND.

PETITE MATHÉMATIQUE

(Pour l'Étudiant).

REMARQUES SUR LE I^{er} LIVRE D'EUCLIDE

L'on a dit que plusieurs des théorèmes d'Euclide peuvent se déduire, comme simples corollaires, des axiomes ayant trait aux quantités égales et inégales ; et l'on en a donné des exemples, des preuves.

Plusieurs propositions peuvent aussi se déduire directement des postulats ou comme corollaires d'autres propositions.

Par exemple la prop. II d'Euclide, propose de mener d'un point donné une ligne droite égale à une ligne droite donnée ; la prop. III, de retrancher de la plus grande de deux lignes droites une partie égale à la plus petite.

Or les postulats proposent qu'il soit admis que :

1^o. D'un point donné l'on peut mener une ligne droite à un point donné quelconque.

2^o. Qu'une ligne droite terminée peut être indéfiniment prolongée en ligne droite.

3^o. Que l'on peut décrire un cercle d'un point donné comme centre à une distance quelconque de ce centre, c'est-à-dire avec un rayon quelconque.

Et l'on voit de suite l'analogie de ces problèmes aux postulats dont ces problèmes ne sont en réalité que des corollaires.

La prop. I du premier livre d'Euclide propose de décrire un triangle équilatéral sur une ligne droite donnée.

Mais cette prop. est embrassée dans la prop. plus générale XXII : construire un triangle dont les côtés soient égaux à trois lignes droites données, pourvu toujours que la somme de deux quelconques de ces lignes soit plus grande que la troisième ligne.

En effet, le triangle équilatéral en est un où les trois lignes droites sont données comme devant être égales entre elles, et où l'on voit de suite que la condition posée dans la seconde partie de l'énoncé de la proposition XXII, existe a fortiori.

Si Euclide relègue à la 2^{ème} prop. de son premier livre, le prob. dont il s'agit, avec la condition y exprimée que la somme de deux quelconques des côtés doit être

plus grande que le troisième côté, c'est afin de prouver tout d'abord, prop. XX, que de fait deux quelconques des côtés d'un triangle valent ensemble plus que le troisième côté et pour en venir là, il lui faut la série des propositions qui précèdent la proposition XX.

S'il est une proposition plus que toute autre que l'on aurait dû mettre au nombre des postulats, c'est assurément celle dont la vérité, l'évidence frappe tout le monde, l'intelligence la plus bornée, savoir : que le PLUS COURT CHEMIN ENTRE DEUX POINTS EST LA LIGNE DROITE, et ce chemin est le plus court précisément parce que, comme on le voit par simple inspection de la figure ; comme on le conçoit aussi mentalement, sans même l'aide d'aucune figure : il est plus long de faire un détour quelconque pour se rendre d'un point à un autre que d'y aller en ligne droite.

Pourquoi faire de la prop. XV un théorème démontrable, lorsque la vérité de cette prop. est évidente comme simple corollaire de la définition d'un angle rectiligne. En effet j'ai défini un angle rectiligne

Fig. 1 B A C l'écartement de 2 lignes droites AB, AC qui se rencontrent en un point qu'on appelle sommet de l'angle. Et comme corollaire de cette définition il est clair que 1^o. La valeur ou grandeur d'un angle dépend du plus ou moins d'écartement des deux lignes droites qui forment cet angle, c.-à-d. du plus ou moins d'inclinaison l'un à l'autre des deux côtés qui comprennent l'angle, 2^o que 2 angles sont égaux ou inégaux suivant que l'inclinaison des deux côtés de l'un est égale ou inégale à celle des deux côtés de l'autre et que réciproquement si deux angles sont égaux ou inégaux, l'inclinaison des deux côtés de l'un est égale ou inégale à celle des deux côtés de l'autre.

Cette prop. XV du premier livre d'Euclide est à l'effet que LES ANGLES Fig. 2 BAC, DAE formés par deux lignes droites BE, CD qui s'intersectent et que l'on appelle angles opposés au sommet, sont égaux ; et ils le sont de fait et évidemment par le corollaire 1^o tiré de la définition, puisque l'inclinaison de EA sur DA est la même que celle de BA sur AC. Donc cette prop. n'est qu'un troisième corollaire tiré de la définition.

La prop. XIII veut que les ANGLES Fig. 3

EAD, EAC — BAD, BAC "qu'une ligne droite EA ou BA forme avec une autre ligne droite DC et du même côté de cette dernière ou deux angles droits EAC, EAD ou deux angles BAC, BAD qui pris ensemble équivalent à deux angles droits".

Voici un énoncé dont aucun argument, aucune démonstration ne peut rendre la vérité plus claire que l'expression même de cet énoncé, fondé qu'il l'est sur les définitions mêmes d'un angle, d'un angle droit, et de ce que l'on est convenu d'appeler angles adjacents ou contigus, angles de suite, angles complémentaires et supplémentaires.

La proposition XIV est à démontrer Fig. 4 que si en un point A d'une ligne droite DC deux autres lignes droites CA, DA de côtés opposés de la première, font les angles adjacents BAC, EAC égaux, pris ensemble, à deux angles droits, les deux lignes BA, EA sont dans une seule et même ligne droite".

Et la vérité de cette prop. est tout aussi évidente que celle des prop. XIII et XV, sans qu'il soit nécessaire de perdre son temps à la démontrer, puisque dans ce dernier cas, comme dans les autres, elle ressort directement des définitions mêmes ayant trait aux angles adjacents et supplémentaires. L'on a déjà dit au sujet de la prop. XX qui démontre comme théorème que "deux quelconques des côtés d'un triangle valent ensemble plus que le troisième côté" qu'aucune ligne d'argumentation ne peut rendre la vérité de cet énoncé plus claire que la conception que l'on se fait de suite du fait qu'il est plus court d'aller directement d'un point à un autre que de s'y rendre en faisant un détour quelconque.

CHS. BAILLAIRGÉ.

Québec, avril 1888.

NOTA BENE

Le graveur ayant fait défaut, nous n'avons pas les figures annoncées dans "Petite Mathématique." L'intelligence du lecteur y suppléera.

— Jeu de cartes sur l'histoire du Canada, en vente chez M. Albert Gervais, à Joliette. Prix du jeu : 25 cts. Ce jeu de cartes mérite d'être acheté.

MARIÆ MENSIS

(Pour l'Étudiant.)

Salve, veris honos, mensis o fulgide,
Salve, qui Mariæ nasceris omine,
Qui Virginis omnes
Dilectos pectora recreas,
Rursus purpureo lumine ovantibus
Arrides populis ; rursus et arbores
(Quam frigore dulcis!)
Frons ornat viridans ; recens
Per gramen radiat suave odoribus
Florum larga seges. Nunc, socii, novos
O carpite flores,
Album carpite lilium,
Flagrantes violas, purpuream et rosam.
Festiva e variis sarta coloribus
Connectite laeti ;
Quis et quotquot eunt dies
Matris, filiioli, tempora cingite.
Vos dulci, volucres, murmure garruli
Sub fronde, Mariæ
Laudes canite saltibus.
O nomen Mariæ, nomen amabile,
Te inscribam tenerâ sedulus arboris
In cortice, crescet
Arbor, crescet amor meus.
Semper dum, o genetrix, hos miseros dies
Percurram, gradiar te duce : nam tuas
Semper vigil agnos
Cœli ad pabula dirigis.

JOANNES.

Insula ***

REQUIESCANT IN PACE

Mme J. W. Corcoran, née Adèle Desrochers, mère du Révd P. A. Corcoran, professeur de philosophie au collège Joliette, pieusement décédée à Lowell, dans la 64^{ème} année de son âge.

Le Révd P. Raynel, S. J., directeur des Terriaires de Montréal. Grand serviteur de Dieu.

Mme Stan. Jobin, née Mélina Lévesque, sœur des RR. MM. J. et L. Lévesque, Ptres, pieusement décédée à l'Assomption dans la 31^{ème} année de son âge.

M. Alfred Pagé, Ptre décédé à Joliette dans la 28^{ème} année de son âge, 3^{ème} de prêtrise. Beaucoup de douceur et d'égalité d'humeur. — C'est une laryngite qui l'emporte — Remercions tous le bon Dieu, s'est-il écrié soudain, puis, faisant trois signes de croix, il expira.

PETIT CODE DE L'ÉGOLIER

La catégorie des "tire-bouchons"

Monsieur le Rédacteur de l'ÉTUDIANT,

Que pensez-vous des écoliers qui se laissent tomber les cheveux sur le front et qui par suite ne mettent plus le chapeau sur la tête purement et simplement mais sur l'arrière de la tête afin de laisser une lisière de cheveux plus ou moins bouclés entre le chapeau et le bas du front ?

ALTÉRÉGO

Mon cher Altérégo,

Les élèves dont vous me parlez, — élèves qui porteraient avec raison le nom de *tire-bouchons* parce que les cheveux en question sont le plus souvent bouclés, — se dévisent généralement en deux classes.

Un élève qui se croit *joli* remarque un bon matin, en faisant sa toilette, que quelques mèches sur le front lui vont bien. Il voit là un moyen de paraître davantage, d'attirer l'attention des confrères et de faire penser tout bas : "qu'il est joli" ! Dès lors, cheveux sur le front et chapeau en arrière. C'est la classe des **VANTEUX**.

Il est une autre classe de "tire-bouchons" qu'on peut appeler la classe de ceux qui ont des *petits cavaliers*.

Un élève qui a des petits amoureux cherche à leur plaire, surtout s'il y a réciproque. Pour y arriver, il s'ingénie de toutes manières, il cherche à droite, il cherche à gauche, se tient de plus en plus propre, devient de plus en plus officieux. — Les cheveux bientôt attirent son attention ; s'il sont raides, il cultivera le toupet, se séparera peut-être sur le milieu de la tête ! si les cheveux bouclent ou frisent, un tant soit peu, il trouvera plus aimable, plus gracieux, plus adorable de les laisser tomber négligemment sur le haut du front. Le chapeau naturellement doit alors reculer pour laisser voir ce charmant bandeau.

A peste, fame et bello, libera nos Domine.

F. A. B.

NOUVEAU PROBLÈME.

No 2

Si la distance qui me sépare de Joliette, ne m'eût un peu rassuré, j'aurais réellement craint pour mes jours, quand j'ai vu le

combat s'engager avec une telle ardeur, entre les *calculs mentaux* et les algebristes.

Lorsque j'ai présenté le petit problème, sujet de tant de discordes, mon intention était bien bonne et le seul moyen de réparer ma faute est de donner un joli problème très aisé qui amusera bien MM. les mathématiciens.

Un de mes amis me parlait d'un certain édifice qu'il avait visité et où il avait monté un escalier d'une très grande longueur. Lui ayant demandé combien il y avait de marches ; il me répondit ainsi : si je monte cet escalier 2 marches par 2 marches il m'en reste une.

Si je monte 3 par 3	il m'en reste 2
" 4 "	" 3
" 5 "	" 4
" 6 "	" 5
" 7 "	il ne m'en reste pas du tout.

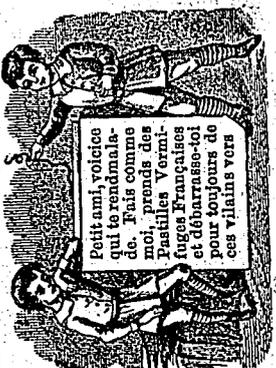
Combien comptez vous de marches ?
Messieurs les algebristes voudront bien donner une formule générale pour ces sortes de problèmes.

PANET.

PASTILLES VERMIFUGES FRANÇAISES

VÉRITABLE SPÉCIFIQUE CONTRE LES VERS.

VÉGÉTALES. SURES ET EFFICACES.



Préparées par
L. ROBITAILLE
Pharmacien-Chimiste
JOLIETTE, P. Q.
PRIX : 25 CTS.

PAS DE MERCURE !
PAS DE POISON !

VOYAGE DE GULIVER

— A —

LILLIPUT

CHAPITRE II

L'empereur de Lilliput, accompagné de plusieurs de ses courtisans, vient pour voir l'auteur dans sa prison. — Description de la personne et de l'habit de Sa Majesté. — Gens savants nommés pour apprendre la langue à l'auteur. — Il obtient des grâces par sa douceur. — Ses poches sont visitées.

L'empereur, à cheval, s'avança un jour vers moi ; ce qui pensa lui coûter cher : à ma vue son cheval étonné se cabra ; mais ce prince, qui est un cavalier excellent, se tient ferme sur ses étriers, jusqu'à ce que sa suite accourût et prit la bride. S. M. ; après avoir mis pied à terre me considéra de tous côtés avec une grande admiration, mais pourtant se tenant toujours, par précaution, hors de la portée de ma chaîne. L'impératrice, les princes et princesses du sang, accompagnés de plusieurs dames, s'assirent à quelque distance dans des fauteuils. L'empereur est plus grand qu'aucun de sa cour ce qui le fait redouter par ceux qui le regardent ; les traits de son visage sont grands et mâles, avec une lèvre d'Autriche et un nez aquilin ; il a un teint d'olive, un air élevé, et des membres proportionnés de la majesté dans toutes ses actions. Il avait alors passé la fleur de sa jeunesse, étant âgé de vingt-huit ans et trois quarts, dont il en avait régné environ sept. Pour le regarder avec plus de commodité, je me tenais couché sur le côté en sorte que mon visage pût être parallèle au sien ; et il se tenait à une toise et demie loin de moi. Cependant, depuis ce temps-là, je l'ai eu plusieurs fois dans ma main ; c'est pourquoi je ne puis me tromper dans le portrait que j'en fais. Son habit était uni et simple, et fait moitié à l'asiatique et moitié à l'euro péenne ; mais il avait sur la tête un léger casque d'or, orné de bijoux et d'un plumet magnifique. Il avait son épée nue à la main, pour se défendre en cas que j'eusse brisé mes chaînes ; cette épée était presque longue de trois pouces ; la poignée et le fourreau étaient d'or et enrichis de diamants. Sa voix était aigre, mais claire et distincte, et je la pouvais entendre aisément même quand je me tenais debout. Les dames et les courtisans étaient tous habillés superbement ; en sorte que la place qu'occupait toute la cour paraissait à mes yeux comme une belle jupe étendue sur la terre, et brodée de figures d'or et d'argent. Sa majesté impériale me fit l'honneur de me parler souvent, et je lui répondis toujours ; mais nous ne nous entendions ni l'un ni l'autre.

Au bout de deux heures la cour se retira, et on me laissa une forte garde pour empêcher la curiosité, et peut-être la malice de la po-

pulace qui avait beaucoup d'impatience de se rendre en foule autour de moi pour me voir de près. Quelques-uns d'entre eux eurent l'effronterie et la témérité de me tirer des flèches, dont un pensa me crever l'œil gauche. Mais le colonel fit arrêter six des principaux de cette canaille, et ne jugea point de peine mieux proportionnée à leur faute que de les livrer liés et garrottés dans mes mains. Je les pris donc dans ma main droite et en mis cinq dans la poche de mon juste-au-corps, et, à l'égard du sixième, je feignis de le vouloir manger tout vivant. Le pauvre petit homme poussa des hurlements horribles ; et le colonel avec ses officiers étaient fort en peine, surtout quand ils me virent tirer mon canif. Mais je fis bientôt cesser leur frayeur, car avec un air doux et humain, coupant promptement les cordes dont il était garrotté, je le mis doucement à terre, et il prit la fuite. Je traitai les autres de la même façon, les tirant successivement l'un après l'autre de ma poche. Je remarquai avec plaisir que les soldats et le peuple avaient été très touchés de cette action d'humanité, qui fut rapportée à la cour d'une manière avantageuse, et qui me fit honneur.

La nouvelle de l'arrivée d'un homme prodigieusement grand, s'étant répandue dans tout le royaume, attira un nombre infini de gens oisifs et curieux ; en sorte que les villages furent presque abandonnés, et que la culture de la terre en aurait souffert, si sa majesté impériale n'y avait pourvu par différents édits et ordonnances. Elle ordonna donc que tous ceux qui m'avaient déjà vu retourneraient incessamment chez eux, et n'approcheraient point, sans une permission particulière du lieu de mon séjour. Par cet ordre les commis des secrétaires d'état gagnèrent des sommes très considérables.

An Expression of Confidence.

Geo. P. Rowell & Co., the publishers of the American Newspaper Directory, undertake to rate newspaper circulations ; very much as the mercantile agencies give the capital and credit ratings of the business community. About one publisher in ten is willing to have his exact issue known, and tells it with truthful precision ; but some of the other nine decline to tell the facts concerning their own issues because they assert that those who do tell, do not tell truly. Messrs. Rowell & Co., after an experience of twenty years, have come to the conclusion that the facts will not sustain this view ; and in the twentieth annual issue of their book, now in the binder's hands, they plainly designate every paper which is rated in exact accordance with a detailed statement from the publisher ; and offer to pay a reward of one hundred dollars for each and every instance of a misstatement for which a publisher is responsible. *L'Etudiant*..... is one of the papers which is willing to have it known how many it prints and whose good faith Directory publishers express a willingness to guarantee to the extent of one hundred dollars.